

Avec mon espace,  
je me facilite la ville !



# Votre Espace Famille se modernise...



Plus simple et multisupport, accédez en  
ligne à de nombreux services, grâce  
à votre nouvel espace personnel

et

7j/7

24h/24

sur **thouare.fr**

Accueil  
périscolaire

Restauration  
scolaire

Accueil  
de loisirs

## Les étapes pour votre 1<sup>ère</sup> connexion...

1. Vous venez de recevoir le mail automatiquement généré pour la création de votre nouvel espace personnel
2. Cliquez sur le lien pour activer votre espace personnel



Vous arrivez ici !

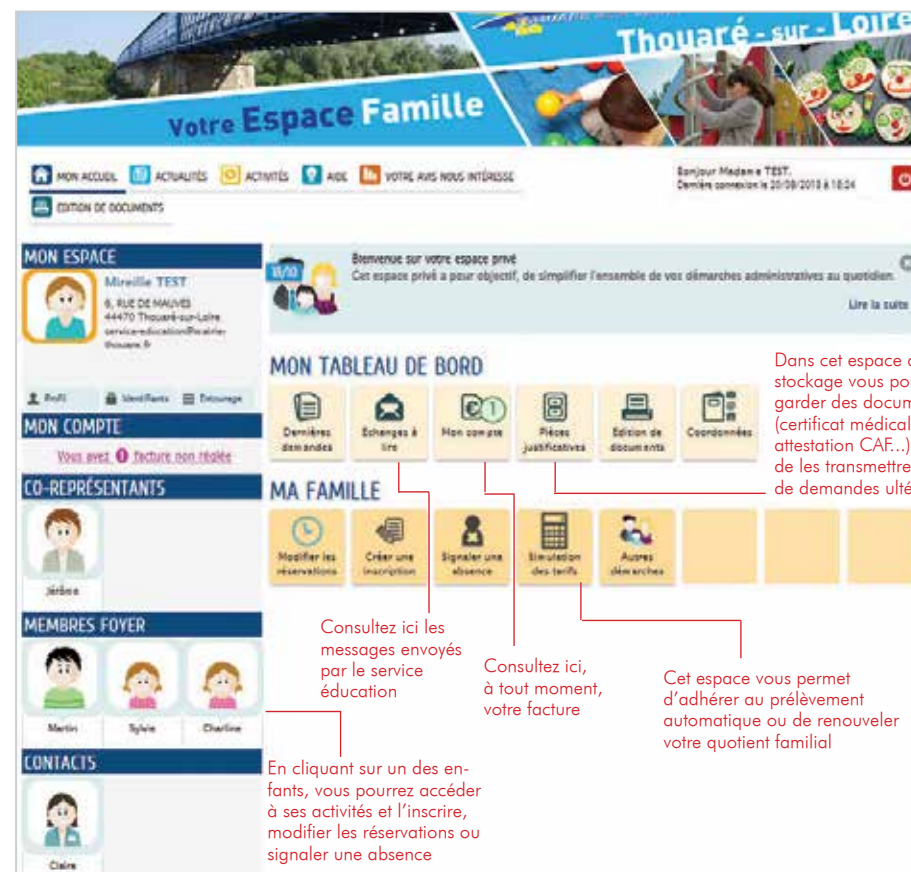
3. Saisissez l'identifiant et le mot de passe reçus par mail  
Une fois connecté(e), vous pourrez modifier votre mot de passe dans "Modifier mon profil". Conservez vos identifiants précieusement. Vous pouvez aussi les noter ci-dessous :

Mon identifiant :	
Mot de passe :	

 Si vous n'avez pas de mail, rapprochez-vous du service éducation en Mairie. Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h.

4. Maintenant vous êtes prêt(e) à effectuer vos démarches en ligne sur votre espace personnel

Sur votre espace personnel, vous trouverez toutes les informations concernant les activités de votre ou vos enfant(s).



Dans cet espace de stockage vous pouvez garder des documents (certificat médical, attestation CAF...) afin de les transmettre lors de demandes ultérieures

Consultez ici les messages envoyés par le service éducation

Consultez ici, à tout moment, votre facture

Cet espace vous permet d'adhérer au prélèvement automatique ou de renouveler votre quotient familial

En cliquant sur un des enfants, vous pourrez accéder à ses activités et l'inscrire, modifier les réservations ou signaler une absence

# Pour résumer...

L'Espace Famille est un service de proximité destiné à faciliter vos relations avec le service éducation.

S'informer, inscrire, réserver, signaler une absence ; effectuez toutes vos démarches depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette 7j/7 et 24h/24 sur le site [thouare.fr](http://thouare.fr).

## Pensez aux documents justificatifs

Lors de vos inscriptions ou réservations en ligne, des justificatifs vous seront demandés. Vous devrez peut-être les numériser pour les envoyer en pièce jointe. Cela peut se faire en utilisant un scanner, un appareil photo ou un smartphone. Vous pourrez conserver ces documents dans votre espace personnel pour les réutiliser ultérieurement.

**Pensez à les préparer avant d'effectuer vos démarches !**

## Besoin d'aide ?

- Pour utiliser votre espace personnel ?
- Vous n'avez pas reçu le mail généré automatiquement ?
- Vous avez simplement une question ?

Le service éducation est à votre écoute :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h en Mairie

Par mail à [service-education@mairie-thouare.fr](mailto:service-education@mairie-thouare.fr)

Avec mon espace,  
je me facilite la ville !

